

5 OCTOBRE 2008

2,5-90-21



TRIATHLON

TRIATHLON BRITTANY FERRIES BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de Naissance : ____/____/____ Nationalité : _____

tél. : ____/____/____/____/____ Port : ____/____/____/____/____ mail : _____@_____

Catégorie : Homme Senior Licencié FFTRI
 Femme Vétéran Non Licencié

POUR LES LICENCIES FFTRI

N° de Licence : _____ CLUB : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte

Faire précéder la signature de la mention
« Bon pour Accord »

Pièces à fournir

- ◇ Bulletin d'inscription rempli correctement et lisiblement
 - ◇ Chèque d'un montant de 60,00 € à l'ordre de Ligue de Bretagne de triathlon pour les licenciés
 - ◇ Copie de la licence
 - ◇ Chèque d'un montant de 90 € pour les non licenciés
 - ◇ Certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an pour les non licenciés à la FFTRI
- Bulletin à retourner avant le 1er octobre à :**
Ligue de Bretagne de Triathlon—C. MARCELIN
19, rue de la Forge— 35630 LANGOUET
bretagnetriathlon@gmail.com

UNE ORGANISATION



Règlement Triathlon Longue Distance Grand Prix du Pays Leonard à Roscoff

Le triathlon de Roscoff est organisé par le Tri Raid BF, le Tri PSB et la Ligue de Bretagne de Triathlon. Son règlement est celui de la Fédération Française de Triathlon. Chaque concurrent est sensé le connaître. Nous rappelons ici les grandes lignes (l'engagement pour l'épreuve vaut acceptation de ce règlement).

Article 1

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance due à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte, de vol d'objet ou de matériel (en dehors du parc à vélo).

Article 2

La combinaison sera obligatoire si la température est inférieure à 16°. Les accessoires de protection du visage ne doivent recouvrir que les yeux et le nez, jamais la bouche. Le port du bonnet de bain fourni par l'organisation est obligatoire. Les vélos seront maintenus dans l'aire de transition aux emplacements indiqués. Dans le parc, la circulation se fait obligatoirement à pied. Le port du casque, à coque rigide, jugulaire serrée est obligatoire.

Article 3

Les dossards et bonnet de bain seront fournis par l'organisateur. Les puces électroniques devront être rendues. Toute puce manquante sur la ligne d'arrivée sera facturée 15 €.

Article 4

J'autorise expressément les organisateurs du triathlon ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion du triathlon de Roscoff sur tous les supports y compris les documents promotionnels ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

Article 5

L'épreuve est assurée en RESPONSABILITE CIVILE par l'assurance fédérale. Tout athlète accidenté devra en faire la déclaration auprès de celle-ci et régler les frais afférents à l'accident. Elle intervient en remboursement complémentaire de la Sécurité Sociale et des mutuelles.

Les compétiteurs sont informés de leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident non couverte par l'assurance de Responsabilité Civile.

LES TRIATHLETES ABSENTS AU DEPART ET POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, NE POURRONT PRE-TENDRE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

PROGRAMME

Samedi 4 octobre :

Prise des Dossards : 16 H à 18 H : Brittany Ferries

DEPART 9 H 30

Briefing : 18 H 00 : Brittany Ferries

Dimanche 5 Octobre

Natation : 2,5 Km

Prise des Dossards : 7 H 30 (sur le site)

Cyclisme : 90 Km (3 boucles)

Ouverture Aire de Transition : 08 H 00

Fermeture de l'Aire de Transition : 09 H 00

Course à pied : 21 km (3 boucles)

Briefing : 9 H 15

Départ de course : 9 H 30

TRIATHLON AVENIR : 15 H 30

Remise des prix : 17 H 00

